Prévention réseau électricité

AVANT les travaux

- Consulter les plans réseaux 1/100 : les données ne sont valables que le jour de la consultation. Ces plans peuvent être consultés sur le site web SIG sous l'onglet Partenaires.
- Localiser et marquer au sol l'ensemble des services : eau, gaz, thermique, électricité, fibre optique et assainissement.
- Effectuer un sondage manuel si nécessaire.
- Contacter SIG au **022 420 80 00** avant tous travaux à proximité du réseau 130 KV.

PENDANT les travaux

- Guider les machines lors des travaux de terrassement effectués à proximité des réseaux.
- Dégager les services à l'aspiratrice ou manuellement lors des travaux de fouilles.
- Laisser intacts les câbles et les tubes abandonnés : ne jamais les couper et contacter SIG par e-mail à l'adresse **poignardage.cable@sig-ge.ch**
- En cas de câbles ou de tubes endommagés, y compris la gaine extérieure :
  - A Arrêter immédiatement les travaux. Ne pas toucher ni tenter de réparer.
  - B Sécuriser la zone.
  - C Contacter SIG au numéro d'urgence **022 420 88 11.**

APRÈS les travaux

Notification avant remblayage : informer l'unité Cadastre des réseaux et Géomatique 24 heures à l'avance, au **022 420 86 23** ou à l'adresse **releves.reseaux@sig-ge.ch**, pour permettre le relevé des services avant la mise en place du sable de protection.